# COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE L'YONNE

# DÉCISION DU COMITÉ D'ADMINISTRATION par vote N°7

du 16 mai 2021

Version 1 du 16 mai 2021

### TABLE DES MATIÈRES

TITRE 1   Bilan de vote du Comité d'Administration N°7	1
1.1 Le président soumet au vote du CA le passage de la part comité	
estivale à 0€ pour la saison 2020/2021.	2
1.1.1 Votants	2
1.1.2 Réponses	2
1.1.3 Vote	2
TITRE 2   Explications des licences et titres	3
2.1 Licence annuelle	3
2.2 Licence estivale	3
2.3 Titres de participation	3
2.3.1 Titre de participation d'été	3
2.3.2 Titre de participation découverte	3
2.3.3 Titre de participation collectif	3

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : - Email : <u>president@badminton89.com</u>

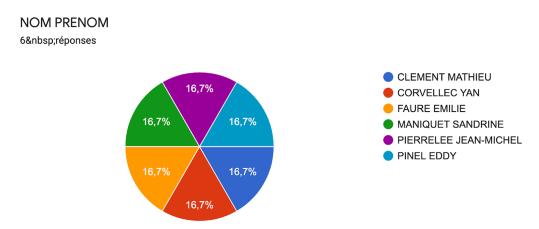
Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

# TITRE 1 | Bilan de vote du Comité d'Administration N°7

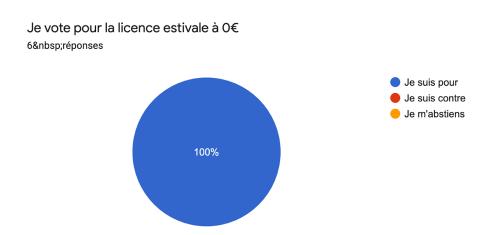
# 1.1 Le président soumet au vote du CA le passage de la part comité de la licence estivale à 0€ pour la saison 2020/2021.

#### 1.1.1 Votants

Les 6 membres du Comité d'Administration ont participé au vote n°7



#### 1.1.2 Réponses



#### 1.1.3 Vote

#### **Résolution n°31** Approbation du vote 7 par voie électronique

Ouverture du vote le 13 mai 2021 à 14h00.

Clôture des votes le dimanche 16 mai à minuit et avancé à 12h40 tous les membres ayant voté

Nombre de votant ayant répondu : 6/6 - Nombre de personne ayant voté : 6 **Voix pour : 6** voix - **Voix contre : 0** voix - **Abstentions : 0** voix Le vote 7 pour une part du comité à 0€ a été approuvé à l'unanimité par le CA.

Siège social: Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél.: 06 33 13 62 01 - Email: maximebutturi@gmail.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000017

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 104662 /4

# **TITRE 2 | Explications des licences et titres**

La fédération vote lors de chaque AG les tarifs et parts des licences et titres. De son côté le comité doit voter 4 éléments concernant ces tarifs liés avec la vie fédérale qui sera mis à jour sur poona.



#### 2.1 Licence annuelle

Cette licence est annuelle, elle est délivrée pour la durée de la saison sportive, soit du 1er septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1.

#### 2.2 Licence estivale

La licence estivale est délivrée pour 4 mois et est renouvelable.

Elle ouvre l'accès à la compétition mais n'est pas prise en compte dans les <u>barèmes</u> des statuts fédéraux.

#### 2.3 Titres de participation

#### 2.3.1 Titre de participation d'été

Ce titre est limité dans le temps à 3 semaines consécutives comprises entre le 1er mai et le 31 août et n'est pas renouvelable.

Il ne permet pas l'accès à la compétition et n'est pas pris en compte dans les <u>barèmes</u> des statuts fédéraux.

#### 2.3.2 Titre de participation découverte

Ce titre est <u>valable une journée</u> et permet aux clubs et aux comités de faire découvrir l'activité dans la limite de 3 essais.

Ce titre permet la participation aux manifestations promotionnelles déclarées à la fédération via poona.

#### 2.3.3 Titre de participation collectif

Ce titre de participation s'adresse aux établissements sociaux et médico-sociaux, sous réserve de la conclusion d'une convention avec la Fédération ou ses organes déconcentrés.

Toutes les informations sont dans le guide du badminton en lien :

Siège social: Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél.: 06 33 13 62 01 - Email: maximebutturi@gmail.com

Association sportive loi de 1901 siret: 44813583000017

date déclaration préfecture: 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément: 104663 /4

http://www.ffbad.org/mediatheque/publications/guide-du-badminton/saison-2020-2021/

https://gdb.ffbad.org/2020-2021/Src/GDB-08/GUI08.04\_GES\_TarifLicencesAffiliation.pdf

Le présent compte rendu est signé par le Secrétaire et le Président faisant fonction.

Le 16 mai 2021 à Darvault

Le secrétaire

Le président

Yan CORVELLEC

Mathieu CLÉMENT